



FERMETURE DE FESSENHEIM

Le rapporteur du Conseil d'État donne raison à la CFE Énergies



Après avoir dénoncé un décret illégal, fruit d'un caprice politique, la CFE Énergies avait, en mai 2017, saisi le Conseil d'État pour faire annuler le décret portant abrogation de l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Fessenheim. Lors de l'audience du 12 octobre 2018, le rapporteur du Conseil d'État a donné raison à la CFE Énergies. Le Gouvernement doit désormais faire preuve de pragmatisme et d'esprit de responsabilité quant à l'avenir de Fessenheim, et plus largement du parc nucléaire français.

Le 9 avril 2017, Ségolène Royal avait publié en urgence un décret portant abrogation de l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Fessenheim, n'hésitant pas à cumuler passage en force, déni de gouvernance et précipitation.

La CFE Énergies avait alors dénoncé un décret qu'elle considère aussi illégal que précipité. Aucune urgence ne justifiait la précipitation avec laquelle ce décret a été publié, hormis de sombres considérations de tactique politicienne ou d'agitation médiatique en pleine campagne électorale.

La CFE Énergies contestait cet excès de pouvoir pour non-respect du cadre juridique de la demande d'abrogation qui ne peut qu'émaner de l'exploitant EDF, et non de l'administration. Elle avait donc déposé en mai 2017 auprès du Conseil d'État un recours en annulation d'un décret illégal.

Considérant que « le vice juridique semble trop grave pour passer outre », le rapporteur public du Conseil d'État vient, lors de l'audience publique en date du 12 octobre 2018, de se ranger aux arguments de la CFE Énergies.

Si le Conseil d'État dispose maintenant de quelques semaines pour rendre sa décision, la CFE Énergies persiste à considérer que la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim est une hérésie industrielle, une gabegie économique et une énorme injustice pour les salariés d'EDF et de la filière nucléaire française.

Cette hérésie est encore plus criante à l'heure où nos voisins allemands, qui n'ont cessé de réclamer cette fermeture, se montrent incapables d'engager la fermeture de leurs centrales au charbon-lignite et d'honorer leurs engagements climatiques.

Accompagner les salariés pour qu'ils ne paient pas les pots cassés d'une décision politique irresponsable, c'est à cela que la CFE Énergies consacre désormais son énergie.

Fessenheim aujourd'hui, centrales charbon demain... le Gouvernement ne doit pas se défaire sur EDF. Il doit pleinement assumer ses responsabilités vis-à-vis d'EDF, des salariés et des territoires frappés de plein fouet par des décisions politiciennes. C'est l'enjeu des prochaines semaines et la CFE Énergies y veille.

L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS!

CFE-CGC ÉNERGIES
contact@cfe-energies.com

UNSA ENERGIE
contact@unsa-energie.fr